

## Editorial

# La chèvre, le chou et les prostituées de rue

**Joëlle Fabre**

Rédactrice en chef adjointe



La Municipalité de Lausanne se félicite. Elle a réussi à faire passer mardi sa vision de la prostitution en ville, contre l'avis des Verts et de l'extrême gauche. Cette nouvelle politique âprement débattue déploiera ses effets au printemps: le périmètre dévolu au racolage sera réduit de plus de moitié dans le quartier chaud de Sévelin.

Sur le papier, tout le monde est gagnant: les travailleuses du sexe ne sont pas chassées hors les murs, tandis que les riverains dormiront du sommeil du juste. Moins de nuisances, certes, mais pour qui? En tant que locataire d'un des 350 logements douillets qui viennent de sortir de terre sur la friche de Sébeillon, je devrais me réjouir. Il n'y a pourtant pas de quoi, sauf à vouloir se voiler la face. Car rendre moins visible ce qui se joue tous les soirs, toutes les nuits, sous nos fenêtres, c'est prendre le risque de fermer encore plus les yeux sur une réalité insoutenable dont nous sommes déjà les complices.

Même sans remettre en question la prostitution en tant que telle (une activité légale qui reste profondément ancrée dans nos mentalités comme «le plus vieux métier du monde» ou «un mal nécessaire»), on ne peut plus faire semblant d'ignorer qu'à Lausanne, comme ailleurs, les prostituées

de rue sont une population extrêmement précaire. Une étude menée à Sévelin et publiée en 2011 dans la *Revue Médicale Suisse* le confirme: 96% des prostituées interrogées sont d'origine étrangère, 66% sans titre de séjour valable.

D'ailleurs, les habitants de Sévelin n'ont pas besoin de statistiques pour constater que «ces dames» - comme les appellent volontiers ces messieurs - sont pour la plupart de très jeunes femmes issues de la migration. Quant à prétendre qu'elles sont là par choix, on se fiera

«Rendre invisible ce qui se joue toutes les nuits sous nos fenêtres, c'est fermer les yeux sur une réalité insoutenable dont nous sommes déjà complices»

à l'expérience récente de la réalisatrice Elise Shubs. La cinéaste s'est immergée une année entière dans ces bas-fonds pour tourner son documentaire *Impasse*. Toutes les femmes qu'elle y a rencontrées ont été jetées sur le trottoir, contraintes par un réseau, un village, une famille ou un époux.

Quitte à cautionner l'exploitation sexuelle de personnes vulnérables, ayons la décence de tout faire pour qu'elles puissent travailler dans les moins mauvaises conditions possibles. C'est tout le contraire que Lausanne s'appête à faire en les entassant à l'abri des regards sur 700 mètres de bitume.

## Valott Trump en fait trop



## Courrier des lecteurs

### Patrimoine Le principe de Peter

On a démolé le local du parlement vaudois où l'on battait monnaie. Puis ce fut le tour de la Halle aux locomotives, pourtant inscrite à l'inventaire. On laissa ensuite disperser aux enchères le mobilier du château d'Hauteville et partir à la benne les débris du plus ancien buste d'Alexandre Vinet, figure glorieuse de l'histoire du canton. Et maintenant, c'est la conservation du domaine archéologique d'Avenches qu'on voudrait sacrifier aux appétits immobiliers. Mais pourquoi s'en étonner? Confier la protection du patrimoine au Département des finances, n'est-ce pas nommer le chef des brigands à la tête de la police?  
**Philippe Junod, Lausanne**

### Personnel soignant Engagement et salaires

Lors des dernières séances du Grand Conseil vaudois, les 31 janvier et 8 février, deux postulats en lien avec le milieu sanitaire ont été déposés. Le premier, intitulé «Reconnaissance et conditions-cadres pour les infirmières

et infirmiers», émane du député Yvan Pahud alors que le second, dont le titre est «Pour une meilleure protection du personnel soignant en EMS», est l'œuvre du député Philippe Vuillemin. Si l'on ne peut que se réjouir et saluer le fait que nos élus empoignent des thèmes aussi essentiels, il nous semble néanmoins utile d'apporter ici quelques précisions concernant ces deux textes.

Le député Yvan Pahud affirme que «dans certaines régions frontalières de notre canton comme le Nord vaudois, le personnel frontalier et étranger semble être favorisé au détriment des infirmières suisses formées dans nos écoles». Une affirmation erronée en ce qui concerne les Etablissements hospitaliers du Nord vaudois qui, dans la mesure du possible, ont toujours privilégié l'engagement de collaborateurs de proximité. Ainsi, depuis plusieurs années, le nombre de frontaliers employés au sein des eHnv reste stable, soit environ 260 collaborateurs qui représentent 14% de nos employés.

Quant au député Philippe Vuillemin, il souligne le fait qu'à diplômés et ancienneté identiques, une infirmière ou un infirmier engagé au CHUV est mieux rémunéré qu'un collègue embauché dans un EMS. Une réalité qui ne concerne pas uniquement les

infirmières et infirmiers des EMS, mais également ceux engagés dans des hôpitaux de la Fédération des hôpitaux vaudois (FHV) dont la différence de statut - public pour le CHUV, parapublic pour les employés des autres hôpitaux de la FHV - est pénalisante au niveau salarial, ce qui n'est pas sans poser problème lors des procédures de recrutement.

**Jean-François Cardis, directeur général eHnv, Yverdon**

### Routes Les automobilistes sont des veinards!

Comme prévu, le fonds FORTA vient d'être accepté. Il permettra de financer les routes nationales avec, entre autres, les taxes versées par les automobilistes. Mais qui assume les coûts découlant de la pollution et des accidents? C'est la société. Qui finance la construction des routes cantonales et communales? C'est l'impôt général. Prenons un exemple, à Yverdon-les-Bains, le coût de la route de contournement va peser durant plusieurs années sur les comptes communaux. Ainsi, on constate qu'une grande partie des coûts découlant du trafic motorisé est assurée par l'ensem-

ble des contribuables. L'expression «vache à lait» utilisée par certains en parlant des automobilistes se révèle fautive et il est judicieux d'affirmer que les automobilistes sont des veinards car ils n'assument pas les coûts réels de leurs déplacements. Si c'était le cas, nous ne verrions pas autant de voitures occupées par une seule personne.  
**Herbert Chautems, Yverdon**

### Dessin de Valott Empathie et pudeur

A propos de la lettre de lecteur de Mme Catherine Cuany intitulée «Triste caricature» (24 heures du 15 février 2017).

Domage que Mme Cuany n'ait pas découvert - dans ce qui n'est nullement une caricature - l'empathie de son auteur, sa sensibilité et la pudeur de son dessin. Comment a-t-elle pu imaginer que quiconque puisse s'amuser du drame de nos paysans? La faute à sa lecture au premier degré de ce dessin et, pardonnez-moi, à une trop grande hâte d'exprimer son opinion.

Valott a résumé en une image ce que le texte a peut-être insuffisamment évoqué en Mme Cuany. Sinon, sa lettre eut été tout autre ou n'aurait même pas été écrite.

Domage que 24 heures l'ait diffusée, initiant une «minipolémique» qui n'a de sens que pour qui ne voit que l'arbre, sans voir la forêt.

**Jean-Henri Francfort, Lausanne**

### Juste la réalité

Désolée pour Mme Cuany, mais Valott a, en peu de traits, non pas dessiné une outrecuidance, mais bien la réalité. Et je ne suis pas d'accord avec elle, ceux qui ont vécu ces drames ne doivent pas s'en offusquer. C'est au contraire dire combien leur métier est dur, la reconnaissance peu présente, voire même souvent inexistante... on préfère acheter à prix bas en grandes surfaces plutôt que de privilégier les petits commerçants. Alors après, il est facile de palabrer... avant, il y a des solutions... celles de redonner à nos agriculteurs et maraîchers la place qu'ils méritent et privilégier les petits commerces, voire le commerce direct.

De tout cœur avec ceux que de tels drames ont touchés et avec mes respects pour les produits qu'ils nous offrent à la sueur de leur front et les soucis permanents pour pouvoir en vivre... ou survivre.

**Eliette Zingre Germond, La Tour-de-Trême**